

Rédacteurs

Bulletin rédigé par l'Institut
Technique de la Betterave

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,
GEETA Pithiviers, Cristal
Union, Tereos, Axereal,
Coopérative de
Boisseaux, Coopérative
de Puiseaux, Soufflet
Agriculture, agriculteurs.

Relecteurs

Mathilde NICOLLEAU,
Tereos, CRA CVL.

Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,**

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.



BETTERAVE SUCRIÈRE SOMMAIRE

Stades phénologiques	2
Ravageurs	2
Auxiliaires	9
Notes nationales	10
Mieux connaître	11
Annexe	12

EN BREF

88 % des parcelles atteignent 100 % de couverture du sol.

A partir du stade couverture du sol, le risque jaunisse diminue.

L'irrigation débute lorsqu'elle est possible.

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION



Le réseau d'observation 2025 se compose cette semaine de 27 parcelles :

- 1 parcelle dans le Loir et Cher
- 7 en Eure et Loir
- 19 dans le Loiret

Elles feront toutes l'objet d'un suivi des ravageurs du semis à couverture du sol. Puis des maladies du feuillage durant la période estivale.

- **3 seront suivies pour la teigne** avec des pièges phéromones relevés toutes les semaines du 24 avril au 15 septembre. Toutes sont non irriguées, 2 à Puisseaux, 1 à Saint Michel.
- **4 comportent des cuvettes jaunes** pour la capture des pucerons ailés et détermination par la FREDON Centre-Val de Loire.

Les sites retenus sont:

- BAIGNEAUX (28)
- VILLEAU (28)
- VOVES (28)
- OUZOUEUR DES CHAMPS (45)



Ce lundi dans les 20 parcelles observées, le stade moyen est de :

- 88 % des parcelles à 100 % de couverture du sol

L'avance de végétation reste estimée entre **8 à 12 jours par rapport à la moyenne 10 ans**. Le temps sec freine toujours le développement de la culture dans les secteurs épargnés par les précipitations orageuses. L'irrigation débute cette semaine lorsque cela est possible.

Ravageurs



De nombreux ravageurs seront susceptibles de porter préjudice à la culture dès la levée et à surveiller régulièrement dans le réseau.

Les observations, de cette semaine en signalent déjà certains.

Afin de pouvoir bien identifier les bioagresseurs ou les symptômes d'attaques qui commencent à apparaître, le guide BetaGIA est l'outil idéal pour vous accompagner dans la surveillance des parcelles et bien gérer ces attaques.

Accessible auprès de vos experts régionaux ou au format PDF sur le site internet de l'ITB dans la rubrique « Publications ».



https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/BetaGIA-CentreVDL-WEB.compressed.pdf

Pucerons verts ailés

Contexte d'observations

A couverture du sol il n'y a plus d'observation.

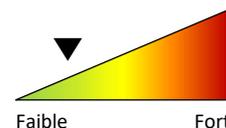
Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention ne s'applique que **sur les pucerons verts aptères**.

La présence de pucerons ailés permet d'estimer une date de colonisation par les aptères dans les 7 jours à venir.

Prévision

Une augmentation significative du vol est observée dans les cuvettes FREDON. Le risque diminue car la couverture du sol est atteinte dans l'ensemble des parcelles du réseau.



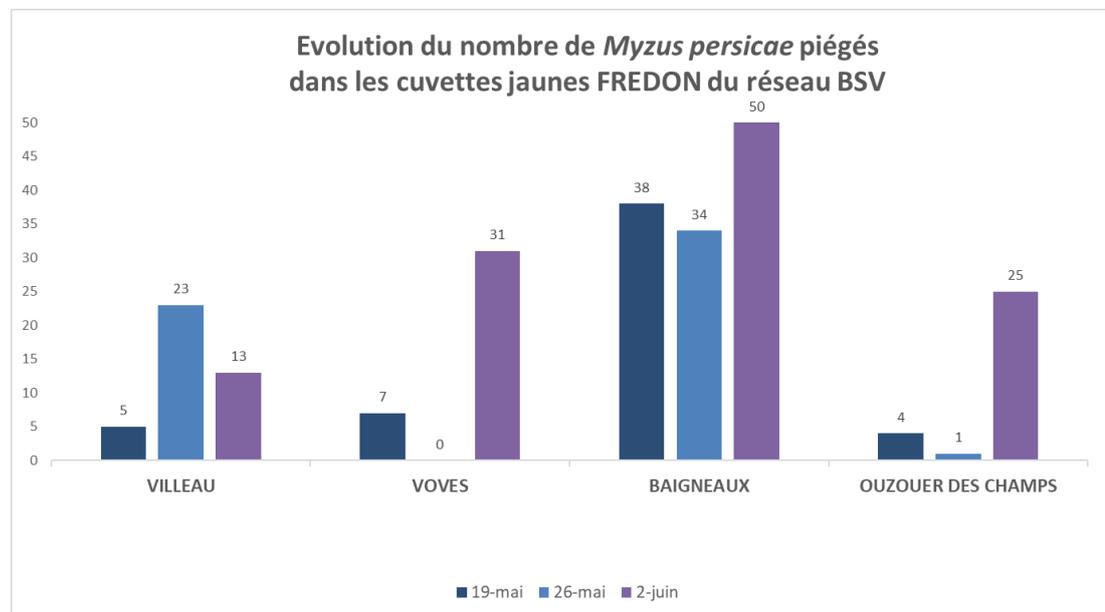
Captures dans cuvettes jaunes :

Dans les 4 sites pourvus de cuvettes jaunes (VOVES, VILLEAU, BAIGNEAUX, OUZOUE DES CHAMPS) la détermination par la FREDON s'arrête à 50 *Myzus persicae*.

 Des informations complémentaires sur les *M. persicae* ici

Le dernier relevé confirme l'augmentation du vol, tous les sites sont concernés.

Comme en 2024, le vol est très important depuis début mai.



Pucerons verts aptères

Contexte d'observations

Plus d'observation cette semaine

Seuil indicatif de risque

10 % des plantes comportant au moins 1 ou 2 pucerons verts aptères à partir du **stade 2 feuilles vraies**.

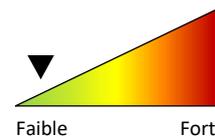


Prévision

Après couverture du sol le risque diminue.

En dehors du réseau les premiers symptômes de jaunisse sont déjà observés.

<http://alerte.itbfr.org/pucerons/>



Gestion du risque

Dans le cadre du Plan National de Recherche et d'Innovation (PNRI) « vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière », l'ITB et les Services Agronomiques de Sucreries testent différentes techniques :

- L'efficacité de plantes compagnes.
- Les médiateurs chimiques : phéromones, allomones
- Produits de biocontrôle
- Lâchers d'auxiliaires

Vous pouvez retrouver tous ces éléments sur le site de l'ITB en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://www.itbfr.org/pnri/les-leviers-testes-sur-les-fpe>

Mesures prophylactiques:

Des informations sur la gestion prophylactique de la jaunisse en culture de betteraves sucrières élaborée dans le cadre du plan national de recherche et d'innovation (PNRI) : en cliquant [ici](#).

	<p>Des produits de biocontrôle à base d'huile de paraffine sont autorisés en betterave sucrière pour lutter contre les pucerons.</p> <p>La liste actualisée des produits de biocontrôle est disponible en cliquant sur ce lien : https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole</p>
---	--

Résistance aux produits phytosanitaires:



Les couples pucerons verts **Myzus persicae / pirimicarbe**, pucerons verts **Myzus persicae / lambda-cyhalothrine** et pucerons verts **Myzus persicae / tau-fluvalinate** sont exposés à un risque de résistance.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur les phénomènes de résistance sur le site R4P via le lien <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Pucerons noirs aptères

Contexte d'observations

La pression pucerons **noirs reste très élevée** par rapport à 2024. Ils sont encore en augmentation cette semaine.

EcophytoPIC – pucerons noirs

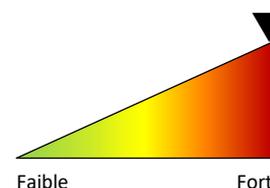


Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour le puceron noir «Aphis» mais son rôle est avéré pour disperser la jaunisse grave BYV.

Prévision

Les températures actuelles et l'absence de pluies restent très favorables au développement des pucerons noirs. Encore **trop peu de régulation** par les entomophthorales en **raison d'une faible humidité** ambiante.

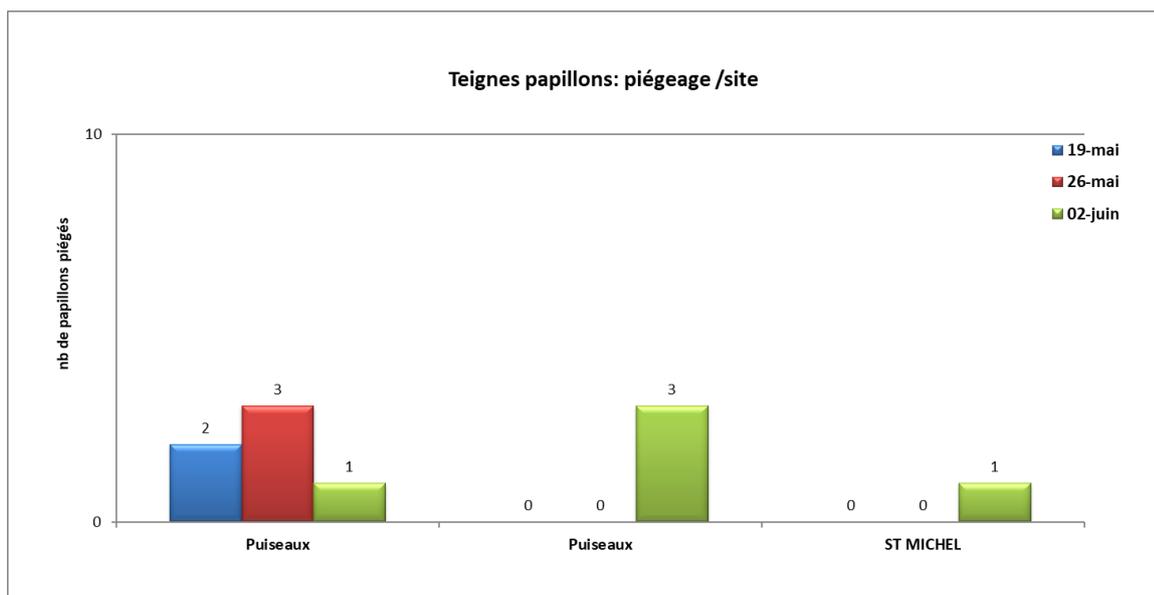


Teignes

Contexte d'observations

Suivi des vols de papillons :

Depuis la pose des pièges, c'est 3 dernières semaines, les captures de papillons restent **très faibles** par rapport à 2024 avec seulement de 1 à 3 papillons capturés en moyenne.

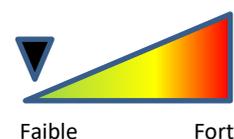


Seuil indicatif de risque

Le seuil ne concerne pas les papillons. Il est atteint lorsque 10 % des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.

Prévision

L'observation des premières chenilles se fait rarement avant le stade couverture du sol. Elle intervient avec 15 jours sans pluies après le début du vol.



Cette semaine, toujours aucune observation de chenilles dans le réseau.

Gestion du risque

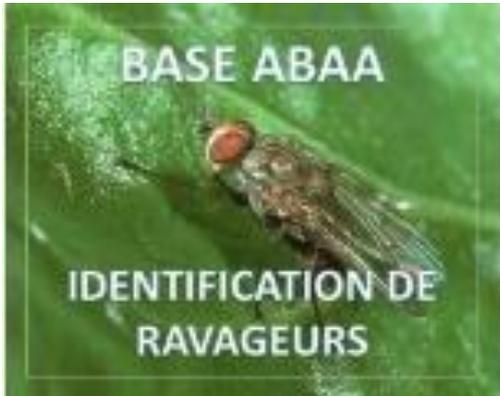
Il est recommandé de ne pas garder des résidus de récolte à proximité immédiate des futures parcelles de betteraves. Détruire les cordons de déterrage sur les aires de stockage des betteraves.

Pegomyies

Contexte d'observations

16 % des parcelles observées signalent des dégâts contre 8 % il y a une semaine.

Des galeries translucides à contour irrégulier qui vont brunir et se dessécher par la suite. On observe également des larves dans les galeries ainsi que la présence d'œufs blancs au dos des feuilles qui vont engendrer les générations suivantes.

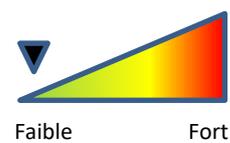


Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **10 % des plantes** sont touchées par des dégâts de larves avant couverture du sol. Aucune parcelle ne dépasse le seuil.

Prévision

La première génération est passée, il convient de suivre l'apparition de la seconde si les températures augmentent et en l'absence d'irrigation des betteraves.



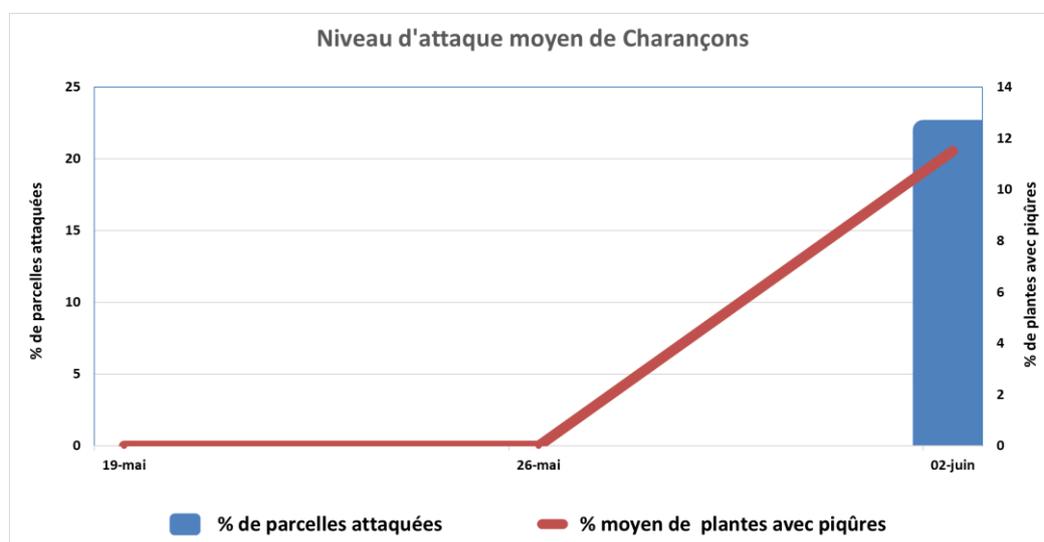
Charançons « *Lixus juncii* »

Contexte d'observations

Les larves de ce coléoptère creusent le collet des betteraves et occasionnent des pertes de rendement.



Des pontes sont signalées cette semaine dans 22% des parcelles du réseau contre 5 % il y a une semaine. C'est comparable à 2024 à même date.



Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.

Vous trouverez la carte « Alerte charançons » sur le site de l'ITB : Outils, Alerte Charançons

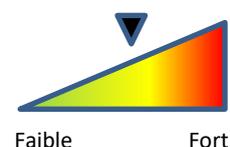
Ou en suivant le lien : <http://charancons.itbfr.org/>

Prévision

Si les conditions sèches s'installent durablement ce parasite peut occasionner un préjudice important. L'irrigation si elle est possible limite son extension.

Gestion du risque

Il n'existe pas de gestion possible du risque.



Contexte d'observations

Leur présence est détectable grâce aux perforations et déjections qu'elles laissent dans le feuillage. Ces chenilles sont très voraces et polyphages, et se nourrissent principalement de feuilles.

En l'absence d'irrigation les dégâts sont souvent plus fréquents.



11% des parcelles signalent des dégâts avec présence de chenilles. Le taux d'attaque moyen est de 26 % bien en dessous du seuil de nuisibilité.

Seuil indicatif de risque

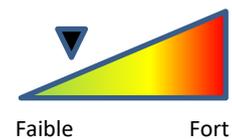
Le seuil est atteint lorsque **50 % des plantes** sont touchées par des dégâts de chenilles après couverture du sol.

Prévision

Les conditions météorologiques à venir sont favorables à l'évolution de ce parasite.

Gestion du risque

Il n'existe pas de gestion possible du risque.





Les auxiliaires suivants sont observés cette semaine :

3 parcelles signalent des larves de coccinelles.

EcophytoPIC - coccinelles



2 parcelles signalent des entomophthorales sur pucerons noirs ce qui reste très faible en raison du manque d'humidité

EcophytoPIC - entomophthorales



Prochain BSV le 09 juin 2025

650 abonnés au BSV Betteraves



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Notes nationales



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



Datura stramoine *Datura stramonium*



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*).

Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)

Gestion prophylactique de la jaunisse en betterave sucrière

Gestion des cordons de déterrage

Les collets de betteraves qui repoussent sur les tas de terre issus du déterrage seront contaminés si la parcelle était atteinte de jaunisse.

Si ces résidus n'ont pas été épandus puis enfouis à l'automne dernier, il est nécessaire de les détruire, notamment par le retournement des andains de déterrage lorsque la terre est suffisamment sèche et maniable.

Les modalités de destruction sont détaillées ici :

- https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/PDF/Fiche_Gestion_prophylactique_de_la_jaunisse_2025.pdf
- <https://www.itbfr.org/tous-les-articles/article/news/gerer-les-reservoirs-des-jaunisses-virales-pour-limiter-le-risque>

Gestion des repousses dans les céréales implantées après betteraves

Repousses de betteraves trainantes + résidus d'andains de déterrage épandus

- Vérifier si des repousses de betteraves ont survécu aux désherbages d'automne.
- En présence de repousses, prévoir des actions de lutte.

Dans les zones de proximité entre betterave sucrière et betterave porte-graine (BPG)

Dans la mesure du possible, il est très fortement recommandé aux agriculteurs de ne pas semer de betteraves sucrières à proximité immédiate des BPG. Un éloignement d'au-moins 1 km est préconisé, de bord à bord de parcelles, pour éviter une perte de productivité trop importante. Cette distance correspond à un compromis basé sur des considérations à la fois scientifiques et socio-économiques. Au-delà d'1 km, des symptômes sont présents, mais souvent moins sévères. L'ITB et les sucreries continueront d'accompagner les agriculteurs avec un suivi des parcelles dans la zone de production mixte entre betteraves sucrières et porte-graines.

